

FEUILLE FÉDÉRALE

76^e année. Berne, le 9 juillet 1924. Volume II.

Paraît une fois par semaine. Prix: **20 francs** par an; **10 francs** pour six mois plus la finance d'abonnement ou de remboursement par la poste.

Insertions: **50 centimes** la ligne ou son espace: doivent être adressées franco à l'imprimerie K.-J. Wyss Erben, à Berne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 2 juillet 1924.)

M. le Dr Allegrini, directeur du sanatorium populaire à Ambri-Piotta, a été nommé vice-président du comité-directeur de langue italienne pour les examens fédéraux de médecine.

M. le capitaine Walter Maurer, de Bâle, à Camignolo, adjoint de l'intendance du fort d'Airolo, est nommé officier instructeur d'artillerie.

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Lucerne une subvention fédérale de 25 % des frais de la construction d'un chemin de dévestiture « Rohr-Oberlindenbühl », commune de Schüpfheim (devis: fr. 48 500; maximum: fr. 12 125).

(Du 3 juillet 1924.)

Le Conseil fédéral a approuvé l'arrêté du Grand Conseil du canton de Bâle-Campagne du 3 juin 1924, complétant l'article 22 de la loi forestière du 3 décembre 1903.

Dons reçus: 1^o en faveur du fonds Winkelried: de l'école de recrues d'artillerie de campagne IV, Bülach, fr. 102.80, solde de l'école; du commissariat central des guerres fr. 12 000, soldes des caisses d'ordinaire des troupes de surveillance et

de la police d'armée; du département de justice et police fr. 20, don de M. J. Chilkowsky, Genève; du commandant de l'école de recrues des pontonniers, Brougg, fr. 197.25, de la caisse d'ordinaire des écoles de 1922 et 1923;

2° en faveur de la fondation Escher de la Linth: de la société coopérative suisse des charbons en liq., Bâle, fr. 2347.64, solde des biens de la société;

3° en faveur de la fondation Georges Lunge: de la maison Sandoz S. A., Bâle, fr. 1000; de la maison J. R. Geigy S. A., Bâle, fr. 1000; de la société pour l'industrie chimique, Bâle, fr. 3000.

(Du 4 juillet 1924.)

Le Conseil fédéral a réélu membres de la commission météorologique fédérale pour une nouvelle période de trois ans, MM.: le directeur R. Gautier, président; le professeur A. Forster, à Berne; le professeur A. Wolfer, à Zurich; le professeur P. L. Mercanton, à Lausanne, le professeur A. Heim, à Zurich; le professeur L. Collet, à Genève, et le professeur Paul Gruner, à Berne.

M. le Dr Paul Anliker, secrétaire de première classe à la division de justice du département fédéral de justice et police, est promu adjoint de II^e classe.

M. le capitaine Gottfr. Beyeler, de Guggisberg, jusqu'ici secrétaire de chancellerie de II^e classe à l'intendance du matériel de guerre, est nommé intendant de l'arsenal de première classe à Thoune.

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Lucerne une subvention de 25 % des frais d'assainissement dans les communes de Münster et Neudorf (devis: fr. 296 000; maximum: fr. 74 000).

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1924
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	28
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.07.1924
Date	
Data	
Seite	649-650
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 018

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.